



Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Rennes Métropole

D-2 RÈGLEMENT GRAPHIQUE

D-2-2 Plans thématiques

D-2-2-5 Santé / Risques / Sécurité

D-2-2-5-2 Mouvements de terrain

Plan D-2-2-5-2.01

Rennes Métropole

Élaboration approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 19/12/2019

Modification n°2 : dossier soumis à enquête publique

Échelle : 1 / 5 000
Échelle : 1 / 15 000
Septembre 2024

Éléments de contexte

Limite communale

Parcelle et bâti cadastral

Les différentes zones relatives aux mouvements de terrain

Retrait/gonflement des sols argileux

Zone concernée par une disposition réglementaire

- Aléa fort
- Aléa moyen

Effondrement lié aux carrières souterraines

Zone concernée par une disposition réglementaire

- Aléa fort
- Aléa moyen

Affaissement et tassement des sols

Zone concernée par une disposition réglementaire

- Inconstructibilité stricte
- Inconstructibilité par défaut (étude géotechnique nécessaire pour lever l'inconstructibilité)

Source : Rennes Métropole (PDU/CU) : mars 2014
CCDF (update) : mars 2024
Rennes Métropole (SIG, fond de plan topographique général) : mars 2024
GDRCA : 2023
Réalisation : Rennes Métropole (DAN/HP/L) : août 2024
Logiciel SIG : ArcGIS 10.1.1
Système de référence : RGPS2 CGRS (GDF) - Lambert94 - EPSG : 3140